

## Belle famille de soldat

### Julia

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Julia** donne les informations suivantes :

Il est né le 1<sup>ier</sup> mars 1890 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Baptiste François Julia et de Caubet Josèphe domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1910, il a déclaré résider à Duras (Lot et Garonne) et être sellier bourrelier.

Il avait les cheveux châtain moyen, les yeux marron clair, le front vertical, le nez rectiligne et le visage ovale.

Il mesurait 1.67 m. et avait un degré d'instruction de 3.

Pour son service militaire, il a été incorporé à compter du 2 octobre 1911, arrivé au corps du 9<sup>o</sup> régiment de Chasseurs et cavalier de 2<sup>o</sup> classe le dit jour.

Rengagé pour 2 ans le 19 juin 1913, à compter du 1<sup>ier</sup> octobre 1913.

Nommé Brigadier le 22 novembre 1913.

Nommé Maréchal des logis le 6 novembre 1914.

Le 26 juin 1916, passé au 23<sup>o</sup> régiment d'artillerie.

Passé au 7<sup>o</sup> régiment d'artillerie le 6 juillet 1916.

Passé au 42<sup>o</sup> régiment d'artillerie le 16 août 1916.

Passé au 212<sup>o</sup> régiment d'artillerie le 1<sup>ier</sup> octobre 1917.

Passé au 177<sup>o</sup> régiment d'artillerie de tranchées le 1<sup>ier</sup> avril 1918.

Passé au 157<sup>o</sup> régiment d'artillerie le 1<sup>ier</sup> août 1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 11 août 1919, au dépôt démobilisateur du 23<sup>o</sup> régiment d'artillerie à Toulouse, se retire à Cazères. Certificat de bonne conduite accordé.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles de la 17<sup>o</sup> compagnie de commis ouvriers d'administration le 1<sup>er</sup> mai 1929.

Affecté à la poudrerie de Toulouse le 1<sup>er</sup> juin 1932.

Affecté à l'atelier de fabrication le 12 novembre 1937.

Classé sans affectation le 16 septembre 1938.

Libéré du service militaire le 12 novembre 1939.

#### Citations :

Cité à l'ordre de l'artillerie divisionnaire le 25 décembre 1916 :

*« Julia Jean, Maréchal des logis. Enseveli avec le personnel de sa pièce par une très violente explosion, a fait preuve de sang-froid et de bravoure en négligeant son propre état pour faire à ses hommes, les recommandations utiles relatives aux masques : a ainsi préservé son personnel ».*

Extraits de l'historique du 42<sup>o</sup> RAC : (Anonyme, Berger-Levrault, 1919) numérisé par Marc Terraillon

*Le total des efforts dépensés pendant la bataille de la Somme avait été considérable : il avait fallu à la fois construire des positions de batterie et tirer.*

*Les premières positions occupées à Assevillers avaient besoin d'être améliorées, mais la plupart des suivantes durent être créées entièrement ; chaque batterie en occupa trois, quatre et même cinq ; le personnel était d'ailleurs devenu d'une habileté remarquable pour la construction des galeries et des casemates ; bien répartis par les capitaines en équipes comprenant autant que possible un mineur du Nord et affecté à un travail défini, les hommes arrivaient en huit jours à s'installer à 6 mètres sous terre et en quinze jours à avoir une position achevée, les galeries boisées, les pièces enterrées et couvertes, les abris à munitions aménagés suivant toutes les prescriptions réglementaires. Une des grandes difficultés consistait à ne pas dévoiler les travaux à l'ennemi ; pour se dissimuler, on se servait de toiles peintes, de filets garnis de raphia ou mieux de matériaux trouvés sur place. Le camouflage fit de tels progrès, grâce à ce que chacun en sentait la nécessité et s'ingéniait à le réaliser que, par exemple, le capitaine ZARAPOFF parvint à installer sa batterie de Belloy (6902) dans un champ de luzerne où il était impossible de la deviner à 100 mètres, sans la connaître très bien ; aucune piste n'était tracée, toutes les terres avaient été enlevées par des brouettes roulées sur des poutrelles ; on avait donné aux embrasures la forme de trous d'obus pour les rendre difficiles à reconnaître et une profondeur assez grande pour enterrer complètement*

le matériel ; le dessus des casemates et des abris dépassait à peine le sol naturel et, chaque matin, tous les travaux étaient recouverts de luzerne fraîchement coupée, sans oublier de garnir les traces du souffle des pièces.

Pour avoir une idée du travail imposé par les tirs, qu'on songe qu'un canon de la 3e batterie qui avait fait toute la campagne de la Somme avait tiré au 25 décembre 22 144 coups ! que pour amener ces munitions, les conducteurs devaient, le matin, les chercher à l'arrière, le soir, les conduire à l'avant, faisant ainsi 40 kilomètres, dont la moitié de nuit, souvent sous les obus, et par des routes ou des pistes que l'automne défonça et où ils risquaient de s'égarer !

Cité à l'ordre du régiment du 19 mai 1918 :

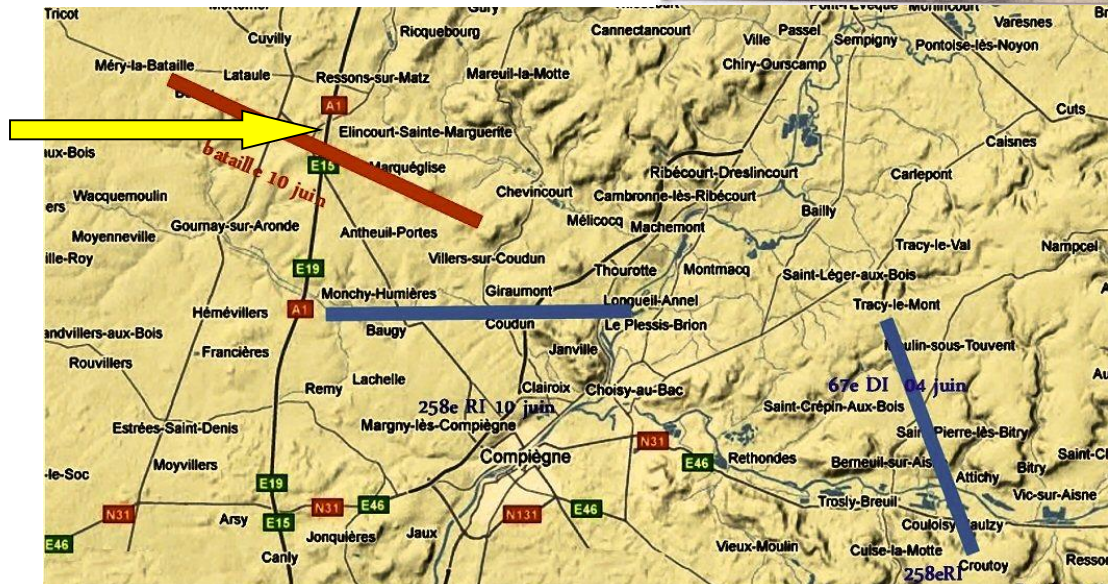
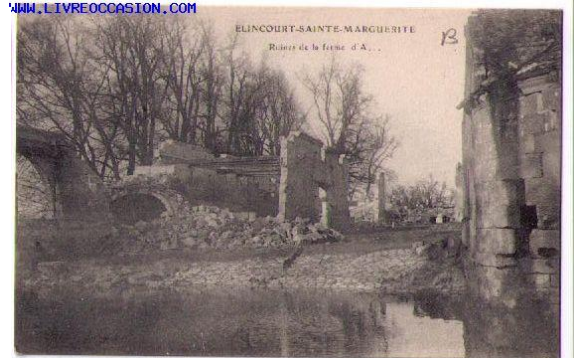
« Sous-officier remarquable par son courage, son énergie et son sang-froid : Le 9 mai 1918, malgré un violent bombardement, a su maintenir son personnel dans le plus grand calme, obtenant par son attitude digne de toute éloges un rendement extraordinaire de ses hommes ».

Extraits de l'historique du 177<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde : (Librairie Garrigues Toulouse).

**Du 27 mars au 28 mai 1918.** - Le groupe se trouvait au repos dans la région de Pretz-en-Argonne lorsque, subitement, il reçut l'ordre d'embarquer à 25 kilomètres environ de ses cantonnements.

Débarqué à Estrées-Saint-Denis et envoyé à Villers-sur-Coudun, il fut aussitôt engagé dans le bois de Dreslincourt contre les Allemands poussant sur Noyon défendu par le 5 C. A.

Le surlendemain, le groupe mis à la disposition de la 77<sup>e</sup> D. I., venait occuper, pendant la nuit, de nouvelles positions très défilées, proches d'Elincourt, et dans le parc du Château de Belinglise pour battre la région de Lassigny-le-Plessier-de-Roye, en vue d'empêcher les Allemands de s'emparer du plateau de Saint-Claude.



Après un déplacement très court et peu important dans la même région aux environs de Chevincourt, le groupe reprit, à peu près, ses anciens emplacements. Rattaché, pendant cette période, successivement, à l'A. L. du 5<sup>e</sup> C. A., puis à la 77<sup>e</sup> (à nouveau), la 53<sup>e</sup> D. I. et, enfin, à la 1<sup>re</sup> division des cuirassiers à pied, le groupe fut très actif et tira 23 079 coups.

Il prit ainsi une part très active à l'arrêt de la violente offensive allemande déclenchée à la fin de mars, où, par des tirs très précis et soutenus dans Le Plessier-de-Roye et le Château, il causa à l'ennemi des pertes élevées.

11° **Du 20 juin au 15 août 1918.** - Retiré du front de l'Oise, le 28 mai, à la veille de la ruée allemande et embarqué à Estrées-Saint-Denis, les 1<sup>er</sup> et 2 juin, le groupe débarque à Saint-Hilaire-au-Temple et à Cuperly.

Témoignage de satisfaction à l'ordre du régiment du 17 septembre 1935 :

« Suit les cours d'une formation avec assiduité et une application soutenues ».

### Décorations :

Médaille militaire par décret du 7 octobre 1933 (JO du 28 octobre 1933).

### Campagnes : contre l'Allemagne :

Aux armées (campagne double) : du 2.08.1914 au 11.11.1918.

Aux armées (campagne simple) : du 12.11.1918 au 10.08.1919

### **Extraits des livres de l'Abbé Tournier : Les Cazériens à la Guerre**

**Julia Jean** : Maréchal des Logis

Février 1917 : Le Mdl Jean Julia, pendant les deux premières années des hostilités, a bravement guerroyé comme cavalier du 9<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs, sur les fronts de Belgique et de Champagne.

Versé depuis cinq mois au 42<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, il a continué avec le même entrain, à combattre dans la Somme.

Il a mérité cette citation à l'ordre du jour :

*« Julia Jean, Maréchal des logis. Enseveli avec le personnel de sa pièce par une très violente explosion, a fait preuve de sang-froid et de bravoure en négligeant son propre état pour faire à ses hommes, les recommandations utiles relatives aux masques : a ainsi préservé son personnel. »*



Le 21 décembre 1917, il écrivait :

*« Hier, au cours d'une promenade au cimetière de Somme-Suippes, j'ai été soudain frappé par une épitaphe ainsi conçue : Boué Jean, 83<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 27 janvier 1915 La tombe porte le numéro 152. Si, comme je le crois, c'est la tombe de mon camarade des Mérites, veuillez m'en avvertir pour que je puisse la faire entourer d'une balustrade et l'entretenir pendant tout le temps que je serai dans la région.*

*Ce cimetière contient 3 000 tombes. Une bonne partie des soldats ensevelis appartenait aux régiments du 17<sup>e</sup> Corps d'Armée.*

Ndr : il ne s'agit pas du Cazérien Boué Jean